

Le nouveau bac général

La réforme concerne les élèves qui entrent en 2^e générale et technologique à partir de septembre 2018, la première session aura lieu en juin 2021 : suppression des filières et un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels.

Le bac général offre la possibilité de construire un parcours individualisé avec :

- des enseignements communs qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun,
- trois enseignements de spécialité en 1^{ère} puis deux en terminale pour approfondir les connaissances et affiner le projet d'orientation.

Le projet :

Les élèves réalisent pendant le cycle terminal un travail de projet individuel ou collectif adossé à un ou aux deux enseignements de spécialité suivis, dans la perspective de l'épreuve orale terminale.

L'accompagnement :

- soutien de l'élève dans sa progression, en fonction de ses besoins
- accompagnement de l'élève dans ses choix d'orientation et son projet d'études
- deux professeurs principaux interviennent en terminale pour un meilleur suivi.

Les épreuves du bac (coef. 100) :

Des épreuves écrites et orales coef. 60 :

- Épreuves anticipées de français en 1^{ère} :
 - o Écrit coef. 5
 - o Oral coef. 5
- 4 épreuves en terminale :
 - o Deux épreuves écrites portant sur les spécialités : 2 fois coef. 16
 - o Une épreuve écrite de philosophie coef. 8
 - o Une épreuve orale portant sur le projet coef. 10

Le contrôle continu coef. 40 :

- Épreuves communes coef. 30 (disciplines non évaluées lors des épreuves finales et spécialité non poursuivie en terminale), évaluation en 1^{ère} et/ou en terminale
- Bulletins de 1^{ère} et de terminale coef. 10

Horaires de formation (heures hebdomadaires)

Enseignements communs		
	1 ^{ère}	Terminale
Français	4 h	/
Philosophie	/	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Enseignement moral et civique	0.5 h	0.5 h
LVA et LVB	4.5 h	4 h
EPS	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Accompagnement personnalisé	selon besoins élèves	
Éducation au choix de l'orientation	1.5 h	1.5 h

Les 9 enseignements de spécialité proposés par le lycée Blaise Pascal : choix de 3 en 1^{ère}, 2 en terminale parmi ceux suivis en 1^{ère}

	1 ^{ère}	Terminale
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Physique chimie	4 h	6 h
Science de la vie et de la terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur *avec un complément de 2 heures de physique	4 h	6 h*
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h

Le choix de ces spécialités devra être effectué en fonction des attendus des études post bac envisagées.

Enseignements optionnels : un en 1^{ère}, deux en terminale dont un parmi les 3 premiers ci-dessous et un parmi les 2 suivants

Langue vivante C	3 h	3 h
Langue et culture de l'antiquité : latin	3 h	3 h
Arts plastiques	3 h	3 h
Mathématiques complémentaires	/	3 h
Pour les élèves ne choisissant pas la spé. « mathématiques »		
Mathématiques expertes	/	3 h
Pour les élèves choisissant la spécialité « mathématiques »		

Poursuite d'études

Le bac général prépare les élèves aux études supérieures longues, éventuellement courtes :

- Classe Préparatoire aux Grandes Écoles : sciences, économie, lettres
- Grandes écoles directement accessibles après le bac : ingénieurs, commerce, arts, instituts d'études politiques...
- PACES (première année commune aux études de santé)
- Licences et master
- Formations en comptabilité-gestion
- Autres écoles : architecture, social et paramédical, art & Design, beaux-arts ...
- Enseignement supérieur court : IUT (éventuellement BTS ...

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur www.onisep.fr

